



Commission consultative en cybersécurité – Projet d’initiative

Renseignements généraux sur le projet ou l'initiative

Titre
Parrain <i>Les initiatives projetées doivent être parrainées par un membre du milieu de la recherche et de l'éducation, c'est-à-dire une organisation admissible, un partenaire du RNRE ou un organisme/une association représentant des organisations admissibles (CUCCIO, CICAN, etc.).</i> Par exemple, une initiative venant du secteur privé doit être parrainée par au moins une des entités admissibles de la liste qui précède.
Responsable
Résumé

Précisions

Durée du déploiement
Objectif
Avantages pour les organisations admissibles
Risques pour les organisations admissibles
Applicabilité
Intégration / harmonisation avec les autres initiatives
Rôles et ressources

Coût de l'initiative
Durabilité (incluant les coûts)
Hypothèses
Risques liés à l'initiative
Dépendances

Respect des critères de sélection

1. Efficacité	Exigence : L'initiative doit prouver son efficacité : elle doit remédier efficacement à une série de risques en cybersécurité ou à un risque spécifique pour l'organisation et son exécution de même que son fonctionnement subséquent ne doivent pas alourdir inutilement le fardeau du personnel de l'organisation. Validation suggérée : Quelle différence fera l'initiative? (exemple : gain moyen prévu comparativement à la note de référence pertinente)
2. Vaste applicabilité	Exigence : L'initiative respecte le critère si elle remédie à un risque particulier pour l'organisation et peut être directement appliquée à une grande partie du groupe concerné ou si ce groupe la juge importante. Validation suggérée : Nombre total d'organisations pouvant adopter directement l'initiative. Les organisations qui adoptent l'initiative doivent franchir un obstacle ou atteindre une cible, établis en fonction du nombre d'utilisateurs.

3. Durée du déploiement	Exigence : L'initiative respecte cette exigence si les dates proposées pour la mettre en œuvre et les risques susceptibles d'en retarder le déploiement sont acceptables. Validation suggérée : Qu'il s'agisse du déploiement initial ou du déploiement complet, on accordera une note supérieure à l'initiative qui obtient des résultats plus vite. Le déploiement doit s'effectuer à l'intérieur de la fenêtre de financement. La note sera plus basse si le déploiement exige plus de temps.
4. Coût abordable	Exigence : On présume que l'initiative respecte ce critère quand son coût est acceptable pour CANARIE ou la NOIRN, et, le cas échéant, pour la collectivité (si on recourt au modèle à partage des coûts). Validation suggérée : Y a-t-il des fonds (directs ou partagés) pour l'initiative?

5. Durabilité	Exigence : On présume que l'initiative est durable si sa description mentionne des ressources pour mettre en place le service ainsi qu'en maintenir et surveiller l'efficacité jusqu'à la fin du financement. Validation suggérée : L'initiative a-t-elle besoin en permanence de compétences cruciales qui pourraient disparaître? L'initiative repose-t-elle sur des dépendances capitales qui s'atténueront avec le temps?